



COMPTE RENDU CONJOINT DES PRESIDENTS
43^E REUNION DU CONSEIL DU FEM
13 - 15 NOVEMBRE 2012

OUVERTURE DE LA REUNION

1. La réunion est ouverte par Mme Naoko Ishii, directrice générale et présidente du FEM.

ÉLECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE

2. M. Joao Raimundo Lopes, représentant le groupe de pays comprenant le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Tchad, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Gambie, est élu coprésident.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Conseil approuve l'ordre du jour provisoire qui fait l'objet du document GEF/C.43/01/Rev.01, tel que modifié oralement.

CONCEPTION D'UNE VISION POUR LE FEM

4. La DG et présidente du FEM fait savoir qu'elle considère qu'il est crucial que le FEM adopte une vision et une stratégie à long terme pour 2020 et au-delà, et qu'il énonce ses orientations futures et son positionnement stratégique dans l'architecture évolutive du financement de l'environnement mondial. Pour lancer le débat, M. Francisco Gaetani, vice-ministre brésilien de l'Environnement prononce un discours liminaire devant le Conseil. Le ministre arménien de la Protection de la nature, S.E.M. Aram Harutyunyan, et Mme Rachel Kyte, vice-présidente du Réseau Développement durable de la Banque mondiale, prononcent également des remarques préliminaires. Le Conseil exprime son soutien sans faille aux efforts déployés par la DG et présidente pour élaborer une stratégie à long terme pour le FEM, notant qu'il importe que ce processus soit consultatif et aligné sur la reconstitution de FEM-6.

ALLOCUTIONS DES SECRETAIRES EXECUTIFS DES CONVENTIONS

5. M. Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, et M. James Willis, chef des secrétariats des Conventions de Stockholm, de Rotterdam et de Bâle, font une brève déclaration.

RAPPORT DE LA PRESIDENCE DU GROUPE CONSULTATIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

6. M. Thomas Lovejoy, président du Groupe consultatif pour la science et la technologie fait une déclaration à l'adresse du Conseil sur les activités menées par le Groupe et les questions environnementales qui se font jour.

DECISIONS APPROUVEES

7. Le Conseil prend les décisions suivantes sur les divers points inscrits à son ordre du jour.

Décision sur le point 5 de l'ordre du jour *Exposé sur le processus de reconstitution des ressources*

8. Ayant examiné le document GEF/C.43/10, intitulé *Décision sur la sixième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM*, le Conseil charge l'administrateur de la Caisse du FEM, travaillant en collaboration avec la directrice générale et présidente du FEM, de lancer les discussions pour la négociation de la sixième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM.

Décision sur le point 7 de l'ordre du jour *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*

9. Ayant examiné le document GEF/C.40/03, intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de poursuivre la collaboration avec les pays bénéficiaires pour traduire les directives reçues et les priorités nationales dans leurs programmations et activités respectives dans le cadre du FEM.

Décision sur le point 7 de l'ordre du jour *Cadre de mécanisme financier possible pour la future Convention sur le mercure et projet de programme d'opérations sur le mercure*

10. Le Conseil prend note des progrès accomplis par le Comité intergouvernemental de négociation (CIN) dans l'élaboration d'un instrument mondial juridiquement contraignant sur le mercure ; et si le NIC en faisait la demande, il se réjouirait de voir le FEM devenir un ou le mécanisme financier de cet instrument futur, et examinerait cette demande dans le cadre du FEM.

Décision sur le point 9 de l'ordre du jour *Bureau de l'évaluation du FEM : Rapport d'activité du directeur*

11. Ayant examiné le document GEF/ME/C.43/01, intitulé *GEF Evaluation Office: Progress Report from the Director*, le Conseil prend note des travaux en cours du Bureau et des travaux préparatoires du Cinquième bilan global du FEM, et demande au Secrétariat d'inclure une Réponse de la direction aux recommandations du Cinquième bilan global dans les documents sur la négociation de la sixième reconstitution des ressources du FEM.

Décision sur le point 10 de l'ordre du jour Rapport annuel sur les évaluations thématiques (2012) et réponse de la direction

12. Ayant examiné le document GEF/ME/C.43/02, intitulé *Annual Thematic Evaluations Report 2012* et la réponse de la direction à ce rapport (GEF/ME/C.43/03, *Management Response to the Annual Thematic Evaluations Report 2012*), le Conseil charge le Secrétariat de faire en sorte que :

- a) une discussion sans équivoque sur les liens et chaînes de causalité envisagés en phase avec les formes actuelles du savoir scientifique constitue la base de la formulation des stratégies de FEM-6 ;
- b) les stratégies de FEM-6 autorisent une approche plus souple et stratégique des projets multisectoriels, qui pourraient ainsi adopter des aspects de plusieurs domaines d'intervention d'une manière cohérente ;
- c) les stratégies de FEM-6 incluent une formulation améliorée des mécanismes possibles, allant des activités à l'adoption plus globale des résultats, afin de maximiser le rôle de catalyseur du FEM ;
- d) les stratégies de FEM-6 permettent de revoir l'approche globale du FEM en matière de développement des capacités suite aux préoccupations soulevées dans le cadre des Conventions.

13. Compte tenu de l'incidence des directives reçues au titre des Conventions sur les stratégies adoptées dans les domaines d'intervention, le FEM poursuivra le dialogue avec les instances de la CDB afin de déterminer plus précisément le lien entre les directives et les stratégies d'une manière qui permette de procéder à des ajustements et qui assure la cohérence stratégique pendant FEM-6.

Décision sur le point 11 de l'ordre du jour Rapport annuel de la performance du FEM (2012) et réponse de la direction

14. Ayant examiné le document GEF/ME/C.43/04, intitulé *Rapport annuel de la performance du FEM (2012)* et la réponse de la direction à ce rapport (GEF/ME/C.43/05, *Management Response to the GEF Annual Impact Report 2012*), le Conseil prend bonne note des réalisations importantes dues à l'appui du dans la mer de Chine méridionale et les zones environnantes, y compris notamment le fait que sur 21 des 26 cas dont des données comparatives ont pu être obtenues, le FEM a soutenu des initiatives qui ont permis de réduire les menaces qui pèsent sur l'environnement et d'améliorer ou de préserver les conditions socioéconomiques.

15. Compte tenu du fait que l'aide du FEM contribue considérablement à s'attaquer aux problèmes régionaux transfrontaliers et du rôle crucial que joue le FEM dans la région, le Conseil charge le Secrétariat prendre les mesures suivantes :

- 1) Prendre en compte les conclusions et recommandations de cette évaluation lors de l'examen des projets futurs qui seront proposés au FEM pour financement dans la mer de Chine méridionale et les zones environnantes, et surtout s'assurer de ce qui suit :
 - que, lors de la sélection des zones d'expansion, les conditions favorables à une adoption à plus grande échelle soient réunies dans ces zones ;
 - que les compétences particulières des acteurs au sein de l'appareil du FEM soient pleinement mises à profit pour intégrer systématiquement les problèmes environnementaux transfrontières dans les ministères sectoriels ;
 - que les systèmes de gestion des risques et les arbitrages soient précisés ;
 - qu'une plus grande attention soit accordée au soutien des actions axées sur les biens et services environnementaux régionaux ;
 - que le cofinancement en espèces ou en nature des services régionaux par les projets du FEM atteigne des niveaux viables jusqu'à la fin des projets ;
 - qu'une attention soit accordée à une bonne coordination et à une gestion rationnelle des risques au sein de l'appareil du FEM ;
- 2) Adopter une approche plus solide du suivi et de l'établissement de rapports afin de garantir la responsabilité des Agences sur le plan de la collaboration et de la coopération en mer de Chine méridionale et dans les mers de l'Asie de l'Est.
- 3) Prendre en compte les conclusions et recommandations de cette évaluation lors de l'élaboration des stratégies de FEM-6 dans le domaine des eaux internationales.

16. Le Conseil prie les Agences du FEM de :

- 4) veiller à l'existence et à la mise en œuvre des systèmes de suivi-évaluation de l'impact environnemental et socioéconomique, et s'assurer que les données sont utilisées et rapportées aux fins de la gestion et de l'obligation de rendre des comptes au public ; et
- 5) veiller à ce que les données et informations relatives au suivi-évaluation de l'impact des projets du FEM soient mises à la disposition du Bureau de l'évaluation du FEM en temps opportun et dans la transparence lorsqu'il en fait la demande ;

*Décision sur le point 12 de l'ordre du jour Rapport de suivi annuel de l'exercice 2012 :
Partie I*

17. Ayant examiné le document GEF/C.43/05/Rev.01, intitulé *Annual Monitoring Review FY 12: Part I*, le Conseil se félicite de la conclusion générale selon laquelle le portefeuille du FEM en cours d'exécution durant l'exercice 12 donne des résultats satisfaisants dans tous les domaines d'intervention. Le Conseil accueille favorablement l'inclusion d'un état annuel des activités habilitantes et des programmes-cadres, ainsi que les informations reçues concernant les processus de constitution des portefeuilles nationaux (PCPN).

18. Le Conseil demande au Secrétariat d'aligner ses critères d'établissement de rapports sur les mesures prises en vue d'alléger le cycle de projet.

Décision sur le point 13 de l'ordre du jour Allègement du cycle de projet

19. Ayant examiné le document GEF/C.43/06 intitulé *Allègement du cycle de projet*, le Conseil se félicite de la collaboration entre le Secrétariat et les Agences, qui ont adopté un ensemble de mesures de simplification des pratiques et procédures du FEM et de réduction des coûts, et se réjouit de leur mise en œuvre d'ici à janvier 2013.

20. Le Conseil soutient les mesures de simplification présentées dans le document. Le Conseil décide d'augmenter le plafond de financement des projets de moyenne envergure pour le faire passer de 1 à 2 millions de dollars, en déléguant l'approbation à la directrice générale, étant entendu que ce plafond sera réévalué dans le cadre de FEM-6.

21. Le Conseil charge le Secrétariat, s'appuyant sur le Mécanisme de gestion par les résultats du FEM, de proposer des mesures pertinentes pour rendre compte de l'efficacité au plan des coûts et des résultats des réformes visant la simplification de l'examen de suivi annuel. Le Conseil encourage le Secrétariat et les Agences à continuer à travailler ensemble pour définir d'autres mesures de simplification. Le Secrétariat est chargé de rendre compte des progrès accomplis sur ce front à la réunion du Conseil de novembre 2013.

22. Le Conseil remercie le Groupe de travail pour ses orientations durant ce processus et note que sa mission a pris fin.

Décision sur le point 14 de l'ordre du jour Processus d'accréditation des Agences de projets du FEM : rapport d'activité

23. Ayant examiné le document GEF/C.43/07, intitulé *Processus d'accréditation des Agences de projets du FEM : rapport d'activité*, le Conseil prend note de l'état d'avancement des examens de la phase II réalisés à ce jour par le Panel d'accréditation et de la nécessité de poursuivre les examens de la candidature de plusieurs agences, notamment en effectuant des visites sur le terrain le cas échéant, afin de vérifier le respect par ces institutions des normes fiduciaires minimales et des normes minimales de sauvegarde environnementale et sociale du FEM.

24. Conscient de la nécessité d'examiner les résultats et les expériences du premier cycle d'examens, le Conseil décide de reporter l'examen par ses soins d'un deuxième cycle d'accréditation jusqu'à sa réunion de juin 2013, en attendant la conclusion de tous les examens en cours de la phase II réalisés par le Panel d'accréditation.

Décision sur le point 15 de l'ordre du jour Scénarios de programmation de FEM-5 : projections financières

25. Ayant examiné le document GEF/C43/08, intitulé *Scénarios de programmation de FEM-5 : projections financières*, le Conseil exprime ses regrets quant à la perspective d'une insuffisance des ressources disponibles pour la programmation pendant FEM-5.

26. Le Conseil regrette le fait que le déficit éventuel résulte du non-respect par certains Participants contributeurs de leurs engagements financiers et des reports des contributions qui en découlent. Il exprime sa gratitude à l'égard des Participants contributeurs qui se sont acquittés de

leurs contributions annoncées. Il prie instamment les Participants contributeurs de faire des efforts pour s'acquitter de leurs contributions annoncées, ce qui permettra de débloquent les contributions reportées.

27. À titre de prévoyance, le Conseil décide que le Secrétariat effectue une programmation qui maintient l'équilibre entre les allocations initialement énoncées dans la décision de reconstitution de FEM-5, en aidant les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) à avoir accès aux ressources et en soutenant la réalisation des obligations essentielles à l'égard des conventions dont le FEM est un ou le mécanisme financier.

28. Le Conseil charge le Secrétariat de lui rendre compte de l'évolution de la programmation et de tout déficit, ainsi que des mesures de programmation envisagées pour y faire face à sa 44^e réunion qui se tiendra en juin 2013.

Décision sur le point 16 de l'ordre du jour Programme de travail

29. Ayant examiné le document GEF/C.43/09, intitulé *Programme de travail*, le Conseil approuve un programme composé de vingt-huit (28) propositions et d'un programme-cadre, sous réserve des observations formulées en séance et des remarques complémentaires susceptibles d'être présentées au Secrétariat d'ici le 29 novembre 2012. Une proposition associée à un programme-cadre approuvé précédemment est également approuvée.

30. Le montant total des ressources demandées dans le cadre de ce programme de travail est de 174 millions de dollars. Il correspond aux financements à allouer aux projets par le FEM et aux allocations pour frais versées aux Agences. Le programme de travail approuvé se compose de 14 fiches d'identité de projets (FIP) et d'un descriptif de programme-cadre (DPC) :

Diversité biologique

1. **Comores** : Création d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatif du patrimoine naturel unique des Comores et cogéré avec les communautés villageoises locales (PNUD) (Financement du FEM : 4 246 000 dollars)
2. **RD Congo** : Fonds fiduciaire pour la conservation de la nature (Banque mondiale) (Financement du FEM : 11 636 363 dollars)
3. **Afrique du Sud** : Intégration de la biodiversité dans la réglementation et la gestion de l'occupation des sols au niveau municipal (PNUD) (Financement du FEM : 8 177 730 dollars)
4. **Saint-Kitts-et-Nevis** : Préservation de la biodiversité et réduction de la dégradation des habitats dans les aires protégées et zones tampons connexes (PNUD) (Financement du FEM : 3 371 630 dollars)
5. **Swaziland** : Renforcement du système national d'aires protégées (PNUD) (Financement du FEM : 5 390 000 dollars)

6. **Tanzanie** : Élargissement du réseau de réserves forestières naturelles pour la préservation de la biodiversité (PNUD) (Financement du FEM : 4 100 000 dollars)

Changements climatiques

7. **Projet mondial** : Programme mondial d'aide à la préparation des communications nationales et des rapports biennaux pour les Parties non visées à l'Annexe I dans le cadre de la CNUCC (PNUD/PNUE) (Financement du FEM : 6 500 000 dollars)
8. **Projet mondial : (Bahreïn, Bénin, Bhoutan, Îles Cook, Érythrée, RDP lao, Mali, Maurice, Nauru, Seychelles, Sao Tome-et-Principe, Tanzanie)** : Programme cadre pour les communications nationales destinées aux instances de la CCNUCC (PNUE) (Financement du FEM : 6 180 000 dollars)
9. **Brésil** : Mobilité sobre en carbone dans les grandes villes (BID) (Financement du FEM : 6 000 000 dollars)
10. **Chine** : Aide à la Chine pour la préparation de la troisième communication nationale et rapport biennal aux instances de la CCNUCC (PNUD) (Financement du FEM : 7 280 000 dollars)
11. **Djibouti** : Programme de production d'énergie géothermique (Banque mondiale) (Financement du FEM : 6 036 364 dollars)
12. **Irak** : Promotion de l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque (PNUD) (Financement du FEM : 2 227 273 dollars)
13. **Macédoine** : Facilitation de la transformation du marché de la maîtrise de l'énergie dans les industries et accélération des investissements dans les meilleures pratiques et technologies disponibles dans l'ex-République yougoslave de Macédoine (ONUDI) (Financement du FEM : 1 400 000 dollars)
14. **Mexique** : Sixième communication nationale dans le cadre de la CCNUCC (PNUE) (Financement du FEM : 3 636 364 dollars)
15. **Sierra Leone** : Production et utilisation sobres en énergie de charbon grâce à des technologies innovantes et à la participation du secteur privé (PNUD) (Financement du FEM : 1 768 182 dollars)
16. **Tanzanie** : Promotion de la transformation des déchets en énergie dans l'agro-industrie (PNUD) (Financement du FEM : 5 277 000 dollars)

Eaux internationales

17. **Projet régional (Albanie, Monténégro, Macédoine)** : Facilitation de la coopération transfrontalière et de la gestion intégrée des ressources en eau dans le grand bassin du Drin (PNUD) (Financement du FEM : 4 500 000 dollars)
18. **Projet régional (Chine, Indonésie, Cambodge, RDP lao, Philippines, Timor-Leste et Viet Nam)** Lutte contre la pollution et restauration des ressources marines dégradées dans les mers de l'Asie de l'Est grâce à la mise en application d'accords intergouvernementaux et à la promotion des investissements (PROGRAM) (PNUD) (Financement du FEM : 20 000 000 dollars) ¹

Dégradation des sols

19. **Projet mondial (monde, Argentine, Bosnie-Herzégovine, Bangladesh, Chine, Colombie, Équateur, Lesotho, Maroc, Nigeria, Panama, Philippines, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ouzbékistan)** : Appui à la décision d'internaliser et d'appliquer à grande échelle la gestion durable des sols (FAO) (Financement du FEM : 6 116 730 dollars)
20. **Argentine** : Gestion durable de l'occupation des sols dans les zones arides du nord-ouest argentin (PNUD) (Financement du FEM : 3 515 091 dollars)

Activités intersectorielles

21. **Cambodge** : Amélioration de la préservation de la biodiversité naturelle et des stocks de carbone forestier par la gestion concertée des paysages du système d'aires protégées du Cambodge tel que démontré dans la zone conservation de Mondulkiri (Projet CAMPAS) (PNUE) (Financement du FEM : 4 718 182 dollars)
22. **Chili** : Système national intégré de suivi et d'évaluation des écosystèmes forestiers (SIMEF) en appui aux politiques, réglementations et pratiques de GDF intégrant la REDD+ et la préservation de la biodiversité dans les écosystèmes forestiers (FAO) (Financement du FEM : 6 293 684 dollars)
23. **Grenade** : Application d'une approche intégrée de la protection de biodiversité et des fonctions écologiques à l'intérieur et aux alentours des aires protégées (PNUD) (Financement du FEM : 3 031 666 dollars)
24. **Pérou** : Transformation de la gestion des complexes d'aires protégées/de paysages pour renforcer la capacité de résistance des écosystèmes (PNUD) (Financement du FEM : 8 991 434 dollars)

¹ Le DCP dans cette liste est présenté en couleur.

25. **Sainte- Lucie** : Iyanola - Gestion des ressources naturelles du nord-est côtier (PNUE)
(Financement du FEM : 3 331 818 dollars)

POP

26. **Projet régional (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Jamaïque, Mexique, Pérou et Uruguay)** : Appui régional régulier au Plan mondial de suivi des POP établi au titre de la Convention de Stockholm dans la région Amérique latine et Caraïbes (PNUE) (Financement du FEM : 3 636 000 dollars)
27. **Projet régional (Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Maurice, Sénégal, Togo, Tunisie, Tanzanie, Ouganda, Zambie, RD Congo)** : Appui régional régulier au Plan mondial de suivi des POP établi au titre de la Convention de Stockholm dans la région Afrique (PNUE) (Financement du FEM : 4 208 000 dollars)
28. **Malawi** : Réduction des risques associés aux pesticides (FAO) (Financement du FEM : 2 550 000 dollars)
29. **Ukraine** : Écogestion et élimination des polychlorobiphényles (PCB) (ONUDI)
(Financement du FEM : 5 250 000 dollars)

Sous-projet rattaché au programme-cadre approuvé précédemment²

Activités plurisectorielles

30. **Viet Nam : Intégration de la préservation de la biodiversité, de la résilience climatique et de la gestion durable des forêts dans les paysages de l'Annam central (BAsD)** (Financement du FEM : 3 794 954 dollars) rattaché au programme-cadre GMS-FBP : Programme de préservation de la biodiversité et des forêts de la sous-région du Mékong au sens large, approuvé par le Conseil en novembre 2011.
31. S'agissant des deux projets suivants, le Conseil charge le Secrétariat de prendre des dispositions pour que ses membres reçoivent le texte définitif des descriptifs de projets et communiquent, dans un délai de quatre semaines, leurs réserves éventuelles à la DG avant que celle-ci agrée le descriptif et le soumette à l'aval de l'Agence du FEM concernée :

- **Comores** : Création d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatif du patrimoine naturel unique des Comores et cogéré avec les communautés villageoises locales (PNUD)
- **Cambodge** : Amélioration de la préservation de la biodiversité naturelle et des stocks de carbone forestier par la gestion concertée des paysages du système

² Conformément aux procédures établies pour les programmes-cadres et applicables à l'ensemble des Agences du FEM, les dernières moutures des descriptifs de ces sous-projet seront communiquées au Conseil quatre semaines avant d'être agréées par la DG.

d'aires protégées du Cambodge tel que démontré dans la zone conservation de Mondulkiri (Projet CAMPAS)

32. S'agissant des FIP approuvées au titre du programme de travail, le Conseil considère que chacune d'elles i) est, ou sera, conforme à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM, et ii) peut être agréée par la DG pour être soumise à l'aval de l'Agence du FEM. Toutefois la dernière mouture des descriptifs de projet devra intégrer pleinement et prendre en compte les observations résultant de l'examen du Conseil et du STAP concernant le programme de travail, et la DG confirmera que le projet reste conforme à l'Instrument et aux politiques et procédures du FEM.

33. S'agissant du programme suivant, le Conseil charge le Secrétariat de prendre des dispositions pour que ses membres reçoivent le texte définitif des descriptifs des sous-projets qui y sont rattachés et communiquent, dans un délai de quatre semaines, leurs réserves éventuelles à la DG avant que celle-ci agrée le descriptif et le soumette à l'aval de l'Agence du FEM concernée :

- **Projet régional (Chine, Indonésie, Cambodge, RDP lao, Philippines, Timor-Leste et Viet Nam) : Lutte contre la pollution et restauration des ressources marines dégradées dans les mers de l'Asie de l'Est grâce à la mise en application d'accords intergouvernementaux et à la promotion des investissements (PROGRAM) (PNUD)**

34. S'agissant de toute FIP approuvée dans le cadre de ce programme de travail, la dernière mouture du descriptif de projet sera placée sur le site web du FEM pour information après agrément de la DG. Si la DG juge que la portée et l'approche du projet ont subi des modifications majeures depuis l'approbation de la FIP, la dernière mouture du descriptif de projet sera placée sur le web pour examen du Conseil pendant quatre semaines avant d'être agréée par la DG.

35. Les décisions de financements détaillées prises par le Conseil pendant cette 43^e session du programme de travail figurent dans l'annexe 1 jointe au présent Résumé conjoint des présidents.

Décision sur le point 17 de l'ordre du jour Rapport du Comité de sélection et d'évaluation

36. Ayant examiné le document GEF/C.43/CRP.01, intitulé *Report of the Selection and Review Committee*, le Conseil décide :

- i. de prendre acte des buts et objectifs de la directrice générale et présidente du FEM et du directeur du Bureau de l'évaluation pour les exercices 12 et 13 ;
- ii. d'accorder au directeur du Bureau de l'évaluation, en dépit de ses résultats satisfaisants et à sa demande expresse adressée au Comité de sélection et d'examen d'octroyer une augmentation salariale relativement faible, un ajustement salarial basé sur le mérite de seulement 2,2 %, et de charger le président du

Comité de sélection et d'évaluation de communiquer cette décision aux Ressources humaines de la Banque mondiale ;

- iii. de charger le Comité de sélection et d'évaluation d'entreprendre le processus d'examen des objectifs de performance de la directrice générale et présidente nouvellement nommée, durant l'automne 2013, ainsi que ceux du directeur du Bureau de l'évaluation, et de recommander au bout du compte, durant la réunion d'automne 2013 du Conseil, tout ajustement à apporter au salaire de la directrice générale.

Décision sur le point 18 de l'ordre du jour Questions diverses

37. Le Conseil décide de tenir sa réunion de l'automne 2013 durant la semaine du lundi 4 novembre 2013.

CLOTURE DE LA REUNION

38. Les présidents déclarent la réunion close le 15 novembre 2012.

Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés USD			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil USD			Observations
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
<u>Diversité biologique</u>										
1	5062	PNUD	Création d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatif du patrimoine naturel unique des Comores et cogéré avec les communautés villageoises locales	Comores	4,246,000	424,600	4,670,600	4,246,000	424,600	4,670,600
2	4640	Banque mondiale	Fonds fiduciaire pour la conservation de la nature	RD Congo	11,636,363	1,163,637	12,800,000	11,636,363	1,163,637	12,800,000
3	5058	PNUD	Intégration de la biodiversité dans la réglementation et la gestion de l'occupation des sols au niveau municipal	Asie du Sud	8,177,730	817,773	8,995,503	8,177,730	817,773	8,995,503
4	5078	PNUD	Préservation de la biodiversité et réduction de la dégradation des habitats dans les aires protégées et zones tampons connexes	Saint-Kitts-et-Nevis :	3,371,630	337,163	3,708,793	3,371,630	337,163	3,708,793
5	5065	PNUD	Renforcement du système national d'aires protégées	Swaziland	5,390,000	539,000	5,929,000	5,390,000	539,000	5,929,000
6	5034	PNUD	Élargissement du réseau de réserves forestières naturelles pour la préservation de la biodiversité	Tanzanie	4,100,000	410,000	4,510,000	4,100,000	410,000	4,510,000
<u>Sous-total Diversité biologique</u>					36,921,723	3,692,173	40,613,896	36,921,723	3,692,173	40,613,896

Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés USD			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil USD			Observations
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
Changements climatiques										
7	5141	PNUD/PNUE	Programme mondial d'aide à la préparation des communications nationales et des rapports biennaux pour les Parties non visées à l'Annexe I dans le cadre de la CCNUCC	Projets mondiaux	6,500,000	650,000	7,150,000	6,500,000	650,000	7,150,000
8	5119	PNUE	Programme cadre pour les communications nationales destinées aux instances de la CCNUCC	Projet mondial : (Bahreïn, Bénin, Bhoutan, Îles Cook, Érythrée, RDP lao, Mali, Maurice, Nauru, Seychelles, Sao Tome-et-Principe, Tanzanie)	6,180,000	618,000	6,798,000	6,180,000	618,000	6,798,000
9	4949	BID	Mobilité sobre en carbone dans les grandes villes	Brésil	6,000,000	600,000	6,600,000	6,000,000	600,000	6,600,000
10	4882	PNUD	Aide à la Chine pour la préparation de la troisième communication nationale et rapport biennal aux instances de la CCNUCC	Chine	7,280,000	728,000	8,008,000	7,280,000	728,000	8,008,000
11	4626	Banque mond	Programme de production d'énergie géothermique	Djibouti	6,036,364	603,636	6,640,000	6,036,364	603,636	6,640,000
12	5063	PNUD	Promotion de l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque	Irak	2,227,273	222,727	2,450,000	2,227,273	222,727	2,450,000
13	4902	ONUDI	Facilitation de la transformation du marché de la maîtrise de l'énergie dans les industries et accélération des investissements dans les meilleures pratiques et technologies disponibles dans l'ex République yougoslave de Macédoine	Macédoine	1,400,000	140,000	1,540,000	1,400,000	140,000	1,540,000
14	5140	PNUD	Sixième communication nationale dans le cadre de la CCNUCC	Mexique	3,636,364	363,636	4,000,000	3,636,364	363,636	4,000,000
15	4840	PNUD	Production et utilisation sobres en énergie de charbon grâce à des technologies innovantes et à la participation du secteur privé	Sierra Leone	1,768,182	176,818	1,945,000	1,768,182	176,818	1,945,000
16	4873	ONUDI	Promotion de la transformation des déchets en énergie dans l'agroindustrie	Tanzanie	5,277,000	527,700	5,804,700	5,277,000	527,700	5,804,700
Sous-total Changements climatiques					46,305,183	4,630,517	50,935,700	46,305,183	4,630,517	50,935,700

Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés USD			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil USD			Observations
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
<u>Eaux internationales</u>										
17	4483	PNUD	Facilitation de la coopération transfrontalière et de la gestion intégrée des ressources en eau dans le grand bassin du Drin	Projet régional (Albanie, Monténégro, Macédoine)	4,500,000	450,000	4,950,000	4,500,000	450,000	4,950,000
18	4936	PNUD	Lutte contre la pollution et restauration des ressources marines dégradées dans les mers de l'Asie de l'Est grâce à la mise en application d'accords intergouvernementaux et à la promotion des investissements (PROGRAM)	Projet régional (Chine, Indonésie, Cambodge, RDP lao, Philippines, Timor-Leste et Viet Nam)	20,000,000	1,800,000	21,800,000	20,000,000	1,800,000	21,800,000 Programme-cadre
<u>Sous-total Eaux internationales</u>					24,500,000	2,250,000	26,750,000	24,500,000	2,250,000	26,750,000
<u>Dégradation des sols</u>										
19	4922	FAO	Appui à la décision d'internaliser et d'appliquer à grande échelle la gestion durable des sols	Projet mondial (monde, Argentine, Bosnie-Herzégovine, Bangladesh, Chine, Colombie, Équateur, Lesotho, Maroc, Nigeria, Panama, Philippines, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ouzbékistan)	6,116,730	611,673	6,728,403	6,116,730	611,673	6,728,403
20	5044	PNUD	Gestion durable de l'occupation des sols dans les zones arides du nord-ouest argentin	Argentine	3,515,091	351,509	3,866,600	3,515,091	351,509	3,866,600
<u>Sous-total Dégradation des sols</u>					9,631,821	963,182	10,595,003	9,631,821	963,182	10,595,003

Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés USD			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil USD			Observations
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
<u>Activités intersectorielles</u>										
21	4905	PNUE	Amélioration de la préservation de la biodiversité naturelle et des stock de carbone forestier par la gestion concertée des paysages du système d'aires protégées du Cambodge tel que démontré dans la zone conservation de Mondulkiri (Projet CAMPAS)	Cambodge	4,718,182	471,818	5,190,000	4,718,182	471,818	5,190,000
22	4968	FAO	Système national intégré de suivi et d'évaluation des écosystèmes forestiers (SIMEF) en appui aux politiques, réglementations et pratiques de GDF intégrant la REDD+ et la préservation de la biodiversité dans les écosystèmes forestiers	Chili	6,293,684	629,368	6,923,052	6,293,684	629,368	6,923,052
23	5069	PNUD	Application d'une approche intégrée de la protection de biodiversité et des fonctions écologiques à l'intérieur et aux alentours des aires protégées	Grenade :	3,031,666	303,167	3,334,833	3,031,666	303,167	3,334,833
24	5080	PNUD	Transformation de la gestion des complexes d'aires protégées/de paysages pour renforcer la capacité de résistance des écosystèmes	Pérou	8,991,434	899,143	9,890,577	8,991,434	899,143	9,890,577
25	5057	PNUE	Iyanola - Gestion des ressources naturelles du nord-est côtier	Sainte- Lucie	2,331,818	233,182	2,565,000	2,331,818	233,182	2,565,000
<u>Sous-total Activités intersectorielles</u>					25,366,784	2,536,678	27,903,462	25,366,784	2,536,678	27,903,462

Tableau 1 : Relevé des ressources demandées pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés USD			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil USD			Observations
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
POP										
26	4881	PNUE	Appui régional régulier au Plan mondial de suivi des POP établi au titre de la Convention de Stockholm dans la région Amérique latine et caraïbes	Projet régional (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Jamaïque, Mexique, Pérou et Uruguay)	3,636,000	363,600	3,999,600	3,636,000	363,600	3,999,600
27	4886	PNUE	Appui régional régulier au Plan mondial de suivi des POP établi au titre de la Convention de Stockholm dans la région Amérique Afrique	Projet régional (Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Maurice, Sénégal, Togo, Tunisie, Tanzanie, Ouganda, Zambie, RD Congo)	4,208,000	420,800	4,628,800	4,208,000	420,800	4,628,800
28	5109	FAO	Réduction des risques associés aux pesticides	Malawi	2,550,000	255,000	2,805,000	2,550,000	255,000	2,805,000
29	4386	ONUDI	Écogestion et élimination des polychlorobiphényles (PCB)	Ukraine	5,250,000	525,000	5,775,000	5,250,000	525,000	5,775,000
Sous-total POP					15,644,000	1,564,400	17,208,400	15,644,000	1,564,400	17,208,400
GRAND GÉNÉRAL					158,369,511	15,636,950	174,006,461	158,369,511	15,636,950	174,006,461

Caisse du Fonds pour l'environnement mondial

Tableau 2 : Relevé des ressources demandées pour les projets rattachés à des programmes-cadres et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

ID FEM	Agence	Intitulé	Pays	Financement des projets Montants demandés			Financement des projets Montants approuvés par le Conseil			
				USD			USD			
				Montant demandé pour le projet	Allocation pour frais demandée	Montant total demandé	Montant approuvé pour le projet	Allocation pour frais approuvée	Montant total approuvé	
Activités intersectorielles										
4649 programme-cadre GMS-FBP : Programme de préservation de la biodiversité et							Approuvé par le Conseil du FEM en novembre 2011			
1	5005	BAsD	Intégration de la préservation de la biodiversité, de la résilience climatique et de la gestion durable des forêts dans les paysages de l'Annam central rattaché au programme-cadre GMS-FBP	Viet Nam	3,794,954	341,546	4,136,500	3,794,954	341,546	4,136,500
Sous-total Activités intersectorielles					3,794,954	341,546	4,136,500	3,794,954	341,546	4,136,500
GRAND GÉNÉRAL					3,794,954	341,546	4,136,500	3,794,954	341,546	4,136,500

Caisse du Fonds pour l'environnement mondial

Tableau 3 : Relevé des ressources demandées par les Agences pour les projets et décisions correspondantes du Conseil
Réunion du Conseil, 13 - 15 novembre 2012

Récapitulatif des décisions du Conseil

État des financements au 15/11/2012	\$ 340,857,588
Financements approuvés par le Conseil	<u>\$ 174,006,461</u>
État des financements à l'issue de la réunion	\$ 166,851,127

Agence	Montants des financements demandés (en dollars US)			Montants approuvés par le Conseil (en dollars US)		
	Projet	Allocation pour frais	Total	Projet	Allocation pour frais	Total
BAsD	-	-	-	-	-	-
BAfD	-	-	-	-	-	-
BERD	-	-	-	-	-	-
FAO	14,960,414	1,496,041	16,456,455	14,960,414	1,496,041	16,456,455
BID	6,000,000	600,000	6,600,000	6,000,000	600,000	6,600,000
FIDA	-	-	-	-	-	-
PNUD	83,485,370	8,148,536	91,633,906	83,485,370	8,148,536	91,633,906
PNUE	24,324,000	2,432,400	26,756,400	24,324,000	2,432,400	26,756,400
ONUDI	11,927,000	1,192,700	13,119,700	11,927,000	1,192,700	13,119,700
Banque mondiale	17,672,727	1,767,273	19,440,000	17,672,727	1,767,273	19,440,000
Total	158,369,511	15,636,950	174,006,461	158,369,511	15,636,950	174,006,461